



Montrelais

# Flash info

## URBANISME

### Lotissement "Le Moulin du Bois"

Il a été nécessaire de dénommer et numéroter les lots du Lotissement « Le Moulin du Bois ». Il est proposé de nommer cette voie « Rue des Roseaux » et de numéroter les lots.

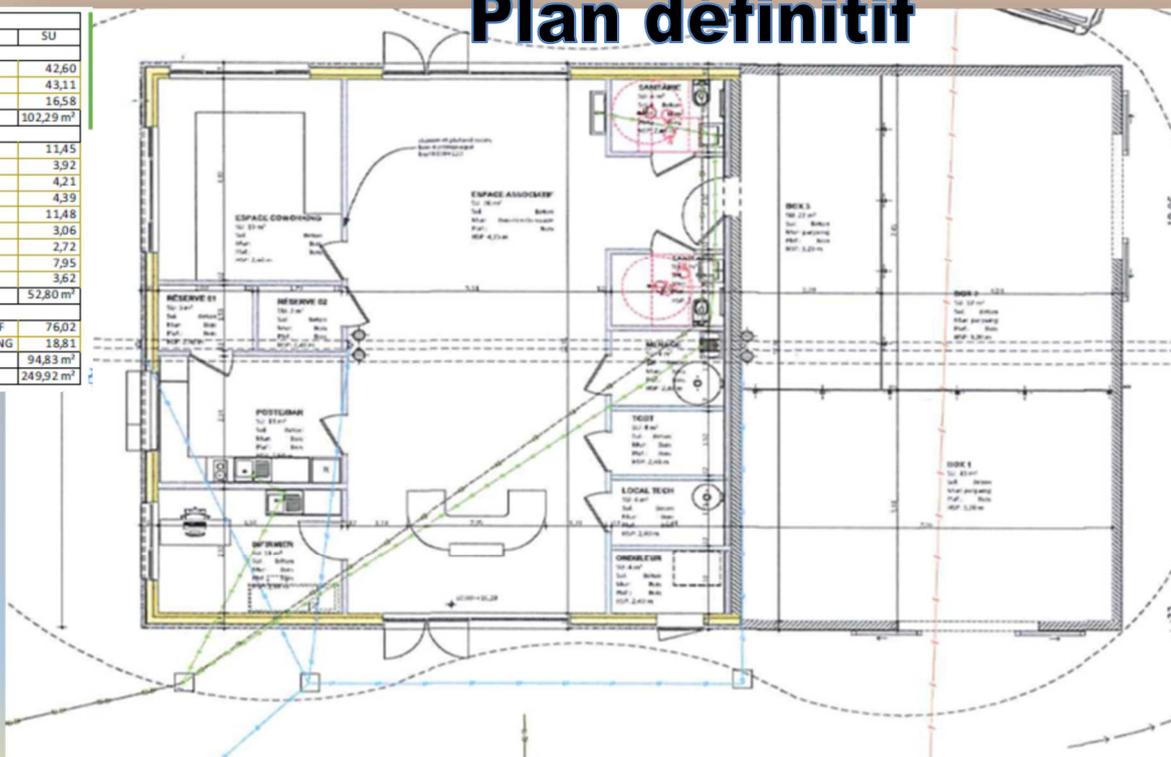
Lots	Numérotation	Dénomination
1	9	Rue des Roseaux
2	11	Rue des Roseaux
3	13	Rue des Roseaux
4	15	Rue des Roseaux
5	7	Rue des Roseaux
6	5	Rue des Roseaux
7	6	Rue des Roseaux
8	8	Rue des Roseaux
9	3	Rue des Roseaux
10	4	Rue des Roseaux
11	2	Rue des Roseaux
12	1 Bis	Rue des Roseaux
	1	Rue des Roseaux



## Bâtiment "tiers-lieu" - Rue de l'Espérance

### Plan définitif

Surfaces UTILES		SU
Catégorie de zone	Pièces	
<b>ASSOCIATIVE</b>		
BOX 1		42,60
BOX 2		43,11
BOX 3		16,58
		102,29 m <sup>2</sup>
<b>COMMUNS</b>		
INFIRMIER		11,45
LOCAL TECH		3,92
MENAGE		4,21
ONDULEUR		4,39
POSTE/BAR		11,48
RÉSERVE 01		3,06
RÉSERVE 02		2,72
SANITAIRE		7,95
TGBT		3,62
		52,80 m <sup>2</sup>
<b>CONCIERGERIE</b>		
ESPACE ASSOCIATIF		76,02
ESPACE COWORKING		18,81
		94,83 m <sup>2</sup>
		249,92 m <sup>2</sup>



# A retenir !

Des démarchages téléphoniques actuellement dans notre secteur, ils se font passer pour le SDIS pour une demande d'argent.

**SOYEZ TRÈS VIGILANT !**



# Infos communales

## Cérémonies



I  
N  
V  
I  
T  
A  
T  
I  
O  
N

Joël JAMIN  
Maire de Montrelais,  
Le Conseil Municipal  
L' U.N.C. Section de Montrelais



Vous invitent à participer à :  
La Cérémonie Commémorative l'Armistice du 11 novembre 1918

**Le samedi 11 NOVEMBRE 2023**

Rassemblement à 10h30 au cimetière pour le dépôt de gerbe.

A l'issue de cette manifestation un vin d'honneur sera servi à la salle « Les Roussoles ».

Cette année,  
la célébration de la Sainte Barbe  
se fera à Montrelais  
le samedi 2 décembre 2023.

Le traditionnel « Repas des Aînés se déroulera  
**dimanche 10 décembre 2023**

**salle « Les Roussoles » à Montrelais à 12h**

Toutes personnes susceptibles d'être conviés et qui ne  
l'auraient pas été, doivent venir s'inscrire en mairie  
avant le 14 novembre 2023.

## Recensement de la population



Commune de Montrelais  
Du 18 janvier 2024 au 17 février 2024

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



**À PARTIR DU 6 novembre 2023**

De 21h45 à 6h45

**Extinction**  
de l'éclairage public

Protégeons la nature  
Économisons l'énergie

+ d'infos : [www.montrelais.fr](http://www.montrelais.fr)

## Divagation de chiens errants!

Le secrétariat de la mairie a été sollicité à de nombreuses reprises par la population pour signaler la divagation de chiens errants que ce soit sur le domaine public ou privée.

Cette situation pose de réels problèmes d'hygiène et de sécurité pour la population.

Afin de responsabiliser les propriétaires des animaux, un arrêté réglementant la divagation de chiens errants sur notre commune a été établi.

le tarif de 135€ par animal sera appliqué.

